



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE**

PROCES VERBAL N° 21 – SAISON 2019/2020

Réunion du :	12/05/2020 – Par visioconférence
Président :	M. TESSIER Yannick
Présent(s) :	M. CHARBONNIER Jacques, M. DEVID Serge, M. SALMON Eric, M. QUIGNON Jacques, M. PHILIPPEAU Dominique
Excusé(s) :	M. BAILLOUX Patrice

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. BAILLOUX Patrice, membre du club de BEAUFORT EN VALLEE US (502249) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) et du GJ DU VIHIERSOIS (553569), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. DEVID Serge, membre du club de ST BARTHELEMY FOOT (520643) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. PAUVERT Frédéric, membre du club de PELLOUAILLES CORZE (546318) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. QUIGNON Jacques, membre du club de MURS ERIGNE ASI (511715) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. SALMON Eric, membre du club de DAUMERAY AJAX F (545419) et du GJ ETRICHE 2DH (581672), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation des Procès-verbaux

Le procès-verbal n°20 du 10/03/2020 est approuvé.

2. Démission

La commission prend acte de la décision de Frédéric PAUVERT de démissionner de la présente Commission Sportive et Règlementaire.

Elle le remercie de sa participation aux travaux de cette commission.

3. Championnat

La commission prend connaissance des nouvelles dispositions réglementaires transmises et validées par le Comité Exécutif de la FFF du 16 avril 2020, du Comité de Direction de la LFPL du 4 mai 2020 et du Comité de Direction du District du 09/05/2020.

La commission établit en annexe de ce présent Procès-Verbal les classements de la première à la cinquième division.

Ces classements sont susceptibles d'être modifiés avec les procédures en cours.

Prochaine(s) réunion(s) : Sur convocation

Le Président	Le Secrétaire
Yannick TESSIER	Jacques CHARBONNIER

